



Nette dégradation des conditions de travail des enseignants

Nette dégradation des conditions de travail des enseignants : La moitié des enseignants ont déjà eu un arrêt de travail lié à leur activité professionnelle. 46% ont des problèmes de voix réguliers. Ce sont quelques uns de enseignements d'une vaste enquête sur les conditions de travail menée par le Se-Unsa. Pour le syndicat, "il est temps de parler des risques psychosociaux dans l'Education nationale". Il veut obliger l'institution à "assurer sa mission de protection des personnels". Trois enseignants sur quatre marqués par les conditions de travail L'enquête menée par le Se-Unsa a porté sur 7500 enseignants du secondaire sur leur vie quotidienne au travail. Les premiers résultats publiés le 17 janvier sont suffisamment inquiétants pour interpeller le ministère de l'éducation nationale. Selon l'enquête du Se-Unsa, 76% des enseignants estiment que leur activité professionnelle a des répercussion sur leur sommeil et 27% jugent leur métier "épouissant". 51% des enseignants déclarent avoir déjà eu un arrêt de travail lié à leur métier. 46% déclarent des problèmes de voix et 32% d'audition. Bruit et relations hiérarchiques D'ailleurs pour 78% des enseignants le bruit est désigné comme source de stress avant les effectifs élèves et l'indiscipline. 75% ne sont pas satisfaits des conditions de repos en salle des profs. Second facteur de risques psychosociaux, les relations hiérarchiques sont signalées par 48% des enseignants qui dénoncent un manque de soutien. 90% évoquent aussi une charge de travail qui augmente d'année en année. 31% envisagent de changer de métier. Cette enquête confirme et éclaire d'autres travaux. Ainsi, en 2014, une ergonome interrogée par le Café pédagogique avait déjà pointé le problème du bruit signalant que dans d'autres professions le niveau atteint justifierait le port d'un casque. Le bruit permanent et présent partout dans l'établissement empêche de se reposer et exige des efforts constants de concentration. Il est épouissant. Les enseignants plus exposés aux risques psychosociaux Il y a un an, la Depp (division des études du ministère) a publié les résultats d'une étude sur les risques psychosociaux. Elle montrait que les enseignants sont les plus exposés aux risques psychosociaux. Elle pointait particulièrement les professeurs du premier degré. " L'indice global d'exposition aux facteurs de risques psychosociaux (RPS) indique que les enseignants, hormis ceux du supérieur, ont une exposition moyenne significativement plus élevée que les autres populations, surtout dans le premier degré". Selon cette étude, la particularité des RPS des enseignants tient d'abord à l'intensité du travail. Les enseignants du premier degré sont les cadres qui déclarent le plus subir de contraintes de temps et de pressions dans leur métier. Là il y a une différence avec les enseignants du second degré qui sont ceux qui déclarent le moins de pression ressentie. Mais la plus forte caractéristique des RPS des enseignants, premier et second degré confondus, selon cette enquête officielle, c'est le manque de soutien hiérarchique. "Ce sont surtout les enseignants qui déclarent manquer de soutien de leur hiérarchie et de moyens nécessaires pour bien faire leur travail, tant au niveau du matériel que de la formation", note l'étude. "Plus de 30 % des enseignants du premier degré et du second degré ne sont pas ou peu d'accord avec l'item « les personnes qui évaluent mon travail le connaissent bien », alors que les cadres représentent moins de 23 %. L'indice moyen d'exposition au manque de soutien hiérarchique est le plus élevé chez les enseignants, hormis ceux du supérieur, surtout pour le premier degré. Les tensions avec la hiérarchie se font plus ressentir pour eux". Des diagnostics d'établissement La nouvelle enquête du Se-Unsa vient fortement appuyer la réflexion sur le bien être dans les établissements et interpeller le ministère. Le Se Unsa entend saisir les comités d'hygiène et sécurité (CHSCT) et aussi les collectivités territoriales. Le Se Unsa demandera des diagnostics d'insonorisation des salles de classe et un renouvellement du mobilier pour éviter les longues stations debout (par exemple des tabourets hauts). L'enquête soulève aussi l'absence de suivi médical des enseignants et devrait relancer la demande de médecins de prévention. Le syndicat demnadera également "la mise en oeuvre de l'accord-cadre de 2013 sur les risques psychosociaux dans la Fonction publique avec des plans académiques de prévention incluant la formation des chefs d'établissement". François Jarraud Enquête Se Unsa Enquête Depp Le regard inquiétant de l'ergonome